

ANALYSE
FINANCITÉ

AUTEUR·S
DIDIER PALANGE
JEAN-PIERRE SMIT



50 NUANCES DE FINANCITÉ

SEPTEMBRE 2022



Financité

Face à une diversité de la pensée économique très limitée dans les médias, les membres d'un groupe de réflexion sur le rôle de la Banque centrale européenne ont décidé d'agir. Cette analyse met en avant la capacité des citoyen·ne·s de se faire entendre et de trouver dans la presse un panel plus large d'expert·es et/ou de propos s'éloignant des dogmes économiques classiques souvent vieux de plusieurs dizaines d'années.

En quelques mots :

- Le groupe « Plans B pour la BCE » a voulu réagir à une chronique économique paru dans l'hebdomadaire Trends-Tendances.
- Selon les membres, l'économiste auteur de la chronique noircit le tableau de la dette publique.
- Il faut sortir du cadre habituel de réflexion.

Mots clés liés à cette analyse : système économique, dette publique

Introduction

Commençons par nous réjouir du fait que la presse, mais aussi la littérature, parle de plus en plus d'économie et de finance et des implications sur le quotidien des gens. Néanmoins, si nombreuses productions ont des portées pédagogiques de vulgarisation vers le public non initié, cette visibilité des questions économiques est aussi une belle opportunité pour ancrer la pensée « mainstream »¹ en diffusant des croyances économiques présentées comme des lois scientifiques ou des évidences naturelles jamais remises en cause.

Bien entendu, les diverses conférences débat permettent au public déjà sensibilisé ou intéressé de se faire un avis sur les différentes « écoles de pensées économiques ». Mais dans le cas de la presse, un tel échange est plus difficile bien que tout aussi nécessaire.

Un groupe Financité a décidé de se mobiliser pour exercer non pas un droit de réponse, mais un droit de « nuances ». Collectivement, les membres réagissent en tant que lecteur·rice·s et écrivent aux journalistes, chroniqueur·euse·s ou personnes interviewées dont les propos en matière d'économie et de finance sont discutables. C'est ce qui s'est passé en début d'année.

¹ Nous entendons par « mainstream » en pensée reflétant la pensée dominante

1 « Le citoyen en veut-il au contribuable ? »

Dans un magazine de Trends-Tendance paru en janvier², Philippe Ledent (économiste chez ING et chargé de cours invité à l'UCLouvain) s'interroge sur la relative absence d'inquiétude de l'opinion publique et politique face à l'augmentation du déficit public. Celui-ci est estimé respectivement par la Commission européenne et la Banque nationale de Belgique à 5,1 ou 4,2 % du Produit intérieur brut (PIB).

Bien que l'auteur précise lui-même « l'idée n'est pas ici de discuter le bien-fondé de ces dépenses supplémentaires » (liées à la crise sanitaire), il dépeint ces dépenses comme dangereuses car allant forcément se traduire par une hausse des impôts. Dès lors ceux-ci toucheront la majorité des citoyen·ne·s (même si une partie de cet impôt sera redistribué vers les personnes en situation de précarité, ce qui est souhaitable souligne-t-il).

Ses arguments sont, à force d'être répétés dans les médias, connus et somme toute classiques sous la plume d'économistes acquis à la pensée dominante des années 80.

Les voici :

- les dépenses de l'État ne font qu'augmenter par exemple à cause « des multiples indexations des salaires des 870 000 travailleur·euse·s du secteur public » ;
- l'État n'a pas l'argent qu'il s'engage à dépenser et « toute nouvelle dépense creuse un peu plus le déficit public » ;
- Ce déficit est « déjà important » et nécessitera « forcément » (a-t-on envie de lire entre les lignes) un assainissement ;
- Cet assainissement, d'après l'auteur, ne pourra se faire que par une hausse des impôts vu qu'« il sera politiquement impossible de [le] mener [par] une réduction des dépenses publiques » ;
- Enfin, l'article se conclut par cette phrase qui résonne chez lui comme évidente, voire naturelle « toute dépense supplémentaire d'aujourd'hui n'est rien d'autre qu'un impôt de demain ».

Le manque de nuance de ces propos au sein d'un magazine économique et financier comme Trends-Tendance a fait réagir le groupe citoyen « Plans B pour la BCE »³ qui travaille depuis plus d'un an et demi sur la Banque centrale européenne et sur les questions de politique monétaire, ce qui intègre évidemment de nombreuses

² « Le citoyen en veut-il au contribuable », Philippe Ledent, Trends-Tendance du 27 janvier 2022, p.13

³ Découvrez les objectifs de ce groupe « Plans B pour la BCE » via l'agenda Financité qui diffuse les dates de leurs réunions.

réflexions sur la dette, le PIB mais aussi les investissements publics. Le groupe décide de réagir en adressant un courrier à la rédaction du magazine.

2 Droit de nuance

Un membre de ce groupe (accompagné par Financité dans ce travail de vulgarisation) répond à nos questions sur cette démarche⁴ collective qui demande de la nuance aux journalistes et expert·e·s.

Économiste de formation, Jean-Pierre Smit participe au groupe de réflexion « Plans B pour la BCE »⁵ qui a pour but d'informer sur le rôle de la Banque centrale.

« On pouvait attendre d'un tel expert une approche moins simple »

Financité : Jean-Pierre, vous ne partagez pas toujours (et tant mieux) les propos relayés dans divers médias, mais sans nécessairement y réagir par écrit. Pourtant suite à la lecture de l'article de Trends-Tendance du 27 janvier 2022 « Le citoyen en veut-il au contribuable ? » vous proposez au groupe « Plans B pour la BCE » de prendre la plume et d'adresser un courrier d'invitation à la nuance. Quel a été l'élément déclencheur de cette démarche d'interpellation ?

Jean-Pierre : *L'économiste signataire de cette chronique est un « faiseur d'opinion » qui est assez reconnu et régulièrement invité comme expert. Il nous a semblé qu'on pouvait attendre particulièrement d'un tel expert dans ce type de presse spécialisée une approche moins simple, d'autant plus que ses conclusions étaient assez sombres alors que d'autres approches économiques ne vont pas dans ce sens. Dès lors, nous trouvions particulièrement excessif de noircir à ce point le tableau de la dette. Par exemple, nous voulions relativiser les chiffres qu'il avançait en les analysant sous l'angle de la notion de dette soutenable où, finalement, c'est bien plus le taux d'intérêt qui compte que le montant de la dette, ou encore comparer ceux-ci avec la moyenne européenne où la Belgique n'est pas mauvais élève.*

Financité : Dans votre courrier collectif envoyé à Trends à destination de Mr Ledent vous écrivez « nous estimons quant à nous que votre article manque de nuances et que vous simplifiez et noircissez la situation. Nous aimerions échanger sur ces points. ». Quel était votre objectif ?

Jean-Pierre : *A la différence de Mr Ledent, il nous semble que les taux d'intérêts actuels (très largement en dessous de ceux pratiqués il y a 15 ans) sont propices à un endettement de l'État à des fins d'investissements. Ceci nous semble d'autant plus vrai que la Belgique est en retard d'investissements depuis de nombreuses années et que la transition écologique est indispensable. Outre donner notre avis, nous*

⁴ Contactez-nous pour recevoir la copie du courrier d'interpellation produit par le groupe didier.palange@financite.be

⁵ Pour suivre les activités de ce groupe, rendez-vous sur www.finance.be/events

espérons donc aussi lancer une perche pour ouvrir le débat mais nous n'étions pas certains d'obtenir une réponse. Le groupe avait d'ailleurs déjà envoyé un premier courrier d'interpellation du même type à l'économiste en chef de la Fédération professionnelle des entreprises flamandes (Voka) demandant de la nuance. Nous n'avions alors reçu aucune nouvelle, pas même un avis de lecture. Dès lors la réponse de Trends annonçant avoir transmis notre courrier à Mr Ledent, puis la réponse argumentée de celui-ci nous ont réjouis.

3 Droit de réponse

À la surprise des membres du groupe, l'économiste interpellé répond à leur courrier.

Financité : Mr Ledent vous précise dans sa réponse qu'une chronique de 3 000 caractères implique une approche « synthétique ». Néanmoins quels sont d'après vous les arguments à contre sens des siens ou les éléments de contexte que vous auriez voulu voir cités afin d'apporter de la « nuance » d'après vous, de la « mise en perspective d'après lui » ?

Jean-Pierre : *Mis à part la question des taux d'intérêts ou encore de l'utilité de cet endettement, il faut par exemple mettre en perspective la question du développement d'une fiscalité plus adaptée afin de mieux financer, hors emprunts, les investissements de l'État.*

Financité : Dans la seconde partie de sa réponse (centrée sur la correction du déficit), Mr Ledent se situe comme « économiste [se] raccrochant à la théorie économique, financière et monétaire, ainsi qu'aux règles en vigueur » tout en soulignant que « certaines sont suspendues jusqu'en 2023 ». Que dire de cette posture théorique ?

Jean-Pierre : *C'est d'après nous une position scolaire qui est encore enseignée aujourd'hui et qui a nourri la plupart des économistes actuel-le-s à qui on a suriné que les États, sauf exception, devaient avoir, comme les ménages, des budgets en équilibre. Dans ce discours, on oublie par exemple l'effet multiplicateur des bons investissements qui ont alors des effets positifs plus importants que leurs coûts. De plus, en se raccrochant exclusivement au cadre habituel (qui effectivement est le cadre réglementaire de l'Union européenne) il évite de critiquer ce cadre qui d'après nous n'est plus adéquat. Il appuie ainsi la vision « ordolibérale »⁶ qui, par principe, ne voit pas d'un bon œil les initiatives d'assouplissement monétaire prises récemment par la BCE face à la crise des subprimes ou la crise sanitaire.*

6 Définition donnée dans le dictionnaire politique de la «toupie.org» : *L'ordolibéralisme (ou ordolibéralisme) est une doctrine politique libérale qui, partant du constat que le marché n'est pas un phénomène naturel, attribue à l'Etat le rôle de garantir une concurrence libre et non faussée entre les entreprises pour permettre à l'économie libérale d'atteindre son optimum théorique.*

Financité : A l'instar du statut de la Banque centrale européenne (BCE) basé sur le dogme néolibéral selon lequel économie et politique ne font pas bon ménage ou du moins sont deux mondes à part, il clôture en vous invitant à vous tourner vers le monde politique pour vos questions. Mr Ledent conclut en précisant à propos « les points de vue alternatifs que vous soulignez (...) sont plus une décision politique qu'une décision guidée par la rationalité économique. Je ne pense pas pouvoir être d'une aide quelconque en la matière. » Qu'est-ce cette étanchéité entre économie et politique vous inspire ?

« Les économistes ont sans doute toujours un temps de retard »

Jean-Pierre : Sans vouloir faire un procès d'intention, nous avons l'impression depuis quelques mois d'une attaque coordonnée des économistes classiques qui ont fait diverses sorties médiatiques répétant le discours considérant toute dette comme négative. Mais les économistes ont sans doute toujours un temps de retard, comme on l'a vu lors des crises précédentes qu'ils-elles n'avaient pas vu venir. Il y a une certaine lenteur à s'adapter et c'est pourquoi nous pensons que d'autres solutions devraient être réfléchies et débattues, même si elles sortent du carcan théorique classique.

4 Droit de débattre

Dix jours plus tard, dans un esprit de dialogue annoncé dans le premier courrier envoyé à la rédaction du magazine, le groupe répond de manière étayée au courrier de Mr. Ledent.

Ce second courriel

- reconnaît que l'argumentaire tient la route ... à condition de limiter (bêtement ?) la réflexion au cadre des limites actuelles ;
- que le cadre actuel n'est cependant plus optimal ;
- que le cadre actuel n'est pas immuable ;
- que l'argument réservant de telles interventions de politique budgétaire et monétaire à des situations de crise se retourne contre lui-même ;
- pas plus que la baisse des dépenses publiques (son argument), les hausses d'impôt, alors que les poches sont vides, sont aussi impossibles (exceptées si le gouvernement s'attaque par exemple à la fraude fiscale) ;
- que l'enjeu de survie nous condamne donc rationnellement à faire évoluer le « cadre » et ses contraintes de base.

Deux mois plus tard, le groupe est sans réponse. Avec une pointe d'ironie, les membres se disent qu'il est plus facile d'écrire des chroniques sur base de vieilles règles plutôt que de débattre d'une nouvelle époque économique avec des lecteur·ice·s averti·e·s.

Conclusion

Financité : Est-ce que votre courrier a eu un impact sur la rédaction du journal ? Comment faire pour donner plus de place à une diversité de pensée économique dans les médias ?

Jean-Pierre : Il est difficile de dire si nous avons eu un impact sur le journal. Trends-Tendances nous a donné les noms des journalistes qui suivent cette matière. Évidemment, les journalistes doivent faire vendre leur journal. Ce n'est pas un organe de réflexion comme la recherche universitaire. S'ils-elles se rendent compte que ça intéresse leur lectorat, ils-elles vont donner plus la parole à d'autres. Ça dépend aussi de qui est à la tête de ces journaux. Je ne suis pas sûr pour l'instant que ces personnes sont convaincues de la pertinence d'ouvrir les colonnes économie à plus de diversité d'analyse. Par ailleurs, il n'y a pas de solution miracle, car un changement de culture c'est un changement d'habitude. C'est donc un travail de longue haleine. Pour cela, il faut s'y attaquer par tous les côtés à la fois. A la fois vers les journaux qui devraient avoir une meilleure diversité parmi les expert-e-s sollicité-e-s et en multipliant les débats contradictoires. Mais il faut aussi des appels directs des lecteur-ice-s en tant que client-e-s averti-e-s et pas uniquement via quelques mots d'humeurs sur les forums ou réseaux sociaux de ces quotidiens. Il faudrait aussi que ces interpellations touchent les partis politiques et/ou les personnes d'influence, car se contenter de sensibiliser le grand public est sans doute trop lent même si ce n'est pas vain.

Didier Palange, Financité

Jean-Pierre Smit, groupe « Plans B pour la BCE »

Septembre 2022

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide via son mémorandum « 56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne-s »⁷ pour :

Recommandation 11 : Financité demande aux autorités européennes d'imposer à la Banque centrale européenne de financer exclusivement les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale.

Plans B pour la BCE :⁸

La Banque centrale européenne va devenir une actrice majeure dans les mois à venir. De nombreux débats vont se dérouler dans une relative indifférence du grand public et des mass médias. Financité a donc mis en place et accompagne un groupe citoyen de vulgarisation et de sensibilisation de ces enjeux via la création d'une newsletter, la création d'un jeu mettant en avant l'impact positif que pourrait avoir le BCE en matière de financement de la transition écologique et la mise en place de stand interactifs pour aller vers les gens et les rendre curieux à propos de la BCE.

⁷ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf

⁸ Pour suivre les activités de ce groupe, rendez-vous sur www.finance.be/events

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteur·rice·s et consommateur·rice·s et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.